

Image not found or type unknown



## Nu propriétaire et loyer

Par **CASSIE23**, le 17/12/2013 à 11:09

Bonjour à tous,

Je suis nu propriétaire depuis 1995, mes parents sont usufruits.  
Je suis actuellement en grande difficulté professionnelle, c'est la raison pour laquelle j'envisage d'habiter une des maisons de mes parents inoccupée depuis plus d'un an.  
Suis dans l'obligation de verser un loyer à mes parents?

Merci de vos réponses

Par **youris**, le 17/12/2013 à 12:22

bjr,  
d'être nu propriétaire ne vous donne pas le droit d'occuper le bien à titre gratuit.  
si vous occupez le bien vos parents sont en droit de vous demander un loyer comme à tout locataire.  
cdt